

Recrute pour son ACI

Métiers de la Restauration collective et artisanale*

des Employé(e)s polyvalent(e)s
en Restauration Collective
en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

Quels sont nos objectifs ?

- Vous permettre d'accéder à un emploi et à une formation qualifiante dans le secteur de la restauration collective.

Comment :

. Vous serez mis(e) à disposition d'une structure de type hôpital, maison de retraite pour une durée moyenne de 26 heures hebdomadaires sur un poste d'Employé(e) polyvalent(e) en Restauration Collective

. Vous bénéficierez d'une formation pré-qualifiante d'une durée moyenne de 5 heures hebdomadaires (HACCP, Sauveteur Secouriste du Travail)

Pré-requis :

Aptitude physique au port de charge et station debout
Savoir lire et compter

(*) comprenant les métiers de l'agro-alimentaire.

Métiers de la restauration
collective et artisanale*



A.I.M.E. AGIR INNOVER MOBILISER ESSAIMER

Le Boyer - 07110 LAURAC-EN-VIVARAIS

Tél. 04 75 39 96 33 - Fax. 04 75 39 94 79

Email : aime@emploi-formation.org www.aime-emploi-formation.org

Informations complémentaires :

Contrat de 31 heures hebdomadaires rémunérées dont l'équivalent de 5 heures de formation et/ou d'accompagnement social et professionnel.

Contrat du 4 janvier au 30 septembre 2016 (9 mois) *
pour une durée moyenne de 31 heures hebdomadaires.

Rémunération : 1.290,91 € bruts mensuels (valeur du smic au 01/01/2015).

Lieu de travail : dans une structure située entre Aubenas et Les Vans.

Lieu de formation : Laurac et Rosières.

Si vous êtes intéressé(e),

Merci de prendre contact pour de plus amples renseignements auprès de votre référent(e) social(e), de la Mission Locale ou de Pôle Emploi ou auprès de Christophe Perez, A.I.M.E. au 04 75 36 87 68.

Modalités d'embauche :

Suite à la validation des prescriptions par le CTAO, est organisée une information collective présentant l'action (un entretien individuel est mis en place pour les personnes non disponibles pour l'information collective).

Le candidat retenu participe ensuite à un entretien d'embauche auprès de la structure bénéficiaire de la mise à disposition.

(*) sous réserve de l'accord du CDIAE.